

**AUTORISATION ET CONSENTEMENT
POUR L'ACCUEIL DES ELEVES EN PETITS GROUPES ET/ OU HYBRIDE
SELON LES MODALITES INDIQUEES PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION VENEZUELIEN**

À Caracas, le / / 2021

Nous, identifié(s) avec le document d'identité Carte d'identité ou Passeport N°
agissant en nom et représentation de mon fils ma fille
scolarisé(e) en classe de

▶ Nous accordons les autorisations et consentements suivants, en vertu d'une décision libre et spontanée pour que notre enfant reçoive un enseignement ou des conseils, dans le cadre de l'accueil en petits groupes prédéfinis et/ou de l'enseignement hybride communiqués par le Lycée Français de Caracas et recommandé par le Ministère de l'Éducation du Venezuela.

Nos autorisations et consentements sont accordés dans les conditions suivantes :

PREMIÈRE CONDITION :

Si au cours de l'année scolaire 2020-2021, le Gouvernement National de la République Bolivarienne du Venezuela décrètent et/ou autorisent la prestation du service éducatif selon la modalité d'accueil des élèves en petits groupes ou d'alternance/hybride qui inclut la présence dans les installations du lycée, celui-ci adoptera toutes les mesures de biosécurité exigées par les autorités pour prévenir et limiter la propagation du Coronavirus, Covid-19.

▶ Nous parents, nous nous engageons à vous informer ainsi qu'à adopter et à respecter chacune des mesures établies par le Gouvernement National et par le Lycée Français de Caracas en matière de biosécurité.

▶ Nous reconnaissons avoir pris connaissance du Protocole Sanitaire du Lycée Français de Caracas, adopté à l'unanimité au Conseil d'Établissement du 16 décembre 2020 et nous y conformer dans sa totalité.

DEUXIÈME CONDITION :

▶ Nous nous engageons à informer IMMÉDIATEMENT le Lycée Français de Caracas, si notre enfant présente des symptômes du COVID-19 ou quelque autre maladie, de même en cas de contact avec une personne positive au COVID-19.

▶ Nous nous engageons à NE PAS AMENER notre enfant à l'école s'il présente des symptômes du COVID-19 ou de quelque autre maladie (exemple : grande fatigue, fièvre, rhume, symptômes grippaux et intestinaux...)

Une fois prévenu, l'établissement s'engage à mettre en place le dispositif d'école à distance pour notre enfant si ce dernier est en mesure de suivre et de réaliser le programme proposé et à notre demande.

TROISIÈME CONDITION :

▶ Nous les responsables légaux, reconnaissons et acceptons que La Fondation Colegio Francia, que le Lycée Français de Caracas, sa direction et les autres membres du personnel, ne soient pas tenus responsables de toute contagion pouvant survenir entre les élèves et/ou avec le personnel durant leur présence dans l'établissement.

La Fondation Colegio Francia, Le Lycée Français de Caracas, sa direction et les autres membres du personnel ne seront pas tenus responsables des conséquences qui pourront se présenter en matière de santé des personnes infectées, ni des conséquences que cela pourrait entraîner

QUATRIÈME CONDITION :

- ▶ Nous autorisons l'élève à participer aux cours et aux activités éducatives à travers les outils technologiques définis par le Lycée dans le cadre de son niveau d'enseignement poursuivi.
- ▶ Nous autorisons le Lycée Français de Caracas à utiliser les données personnelles de l'élève ; y compris les images vidéo et audio prises par le lycée afin de répondre à la formation pédagogique. Ces données seront traitées uniquement dans le cadre des enseignements
- ▶ Dans le cadre des cours filmés, diffusés en direct ou enregistrés, nous nous interdisons tout enregistrement, capture d'écran, prise de son du cours réalisé par le professeur ainsi que sa diffusion.

CINQUIÈME CONDITION :

Le lycée établit des procédures de sécurité informatique pour le développement des cours en ligne et prend les mesures adéquates pour assurer la sécurité des sessions online.

- ▶ Nous reconnaissons qu'il existe un risque lié à l'utilisation d'internet et nous exonérons le Lycée, sa direction et ses enseignants, de toute responsabilité pour toute intrusion de tiers malveillants, reconnaissant qu'il s'agit d'un risque lié à internet.
- ▶ De même, en tant que parents nous nous engageons à installer des programmes antivirus et de sécurité informatique sur les équipements électroniques personnels utilisé par notre enfant.

SIXIÈME CONDITION :

- ▶ Nous parents nous engageons à fournir à notre enfant :
 - Une gourde ou une bouteille d'eau au nom de l'enfant
 - Un kit d'hygiène comportant : un masque par période de 3 heures de présence, un petit flacon de gel hydrologique
 - Le matériel scolaire nécessaire à chacun identifié (il n'est pas possible dans le cadre du protocole sanitaire de prêter ses objets personnels à d'autres élèves)
- ▶ Concernant la fourniture de nourriture :
 - Pour les moments de présence inférieures ou égales à 3 heures, les élèves ne sont pas autorisés à apporter de la nourriture
 - Au-delà de 3 heures de présence, un fruit est autorisé

SEPTIÈME CONDITION :

Le protocole sanitaire exige la limitation des contacts notamment lors des entrées et sorties des élèves. Des horaires très spécifiques sont ainsi définis selon les niveaux et les jours de fréquentation.

- ▶ Nous parents, nous engageons à respecter **STRICTEMENT** les horaires communiqués. Nous prenons note qu'en cas de non-respect de ceux-ci, notre enfant ne sera pas autorisé à entrer dans l'établissement. En cas de retard lors de la sortie, j'ai noté que mon enfant ne pourra attendre aux endroits habituels et devra être isolé des autres enfants en attendant ses parents.

Souscription aux conditions définies :

► **Nous déclarons avoir pris connaissance des SEPT conditions nécessaires à la participation de notre enfant aux activités en petits groupes ou en Hybride proposées par le Lycée Français de Caracas et y souscrivons en intégralité.**

Document est signé le...../...../2021

Rappel des Noms et Prénoms de l'enfant :

Classe de :

Nom, prénom père :

Numéro de pièce d'identité :

Signature

Nom, prénom mère:

Numéro de pièce d'identité:

Signature